



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

unifaf

LE FONDS D'ASSURANCE FORMATION DE LA BRANCHE SANITAIRE,
SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE, PRIVÉE À BUT NON LUCRATIF

NOTRE ACTIVITÉ EN 2015



ACTIVITÉ GESTION
NOMBRE DE DOSSIERS,
DÉLAIS DE TRAITEMENT

268 500

dossiers formation
traités en 2015



DÉLAI DE TRAITEMENT
MOYEN DES DEMANDES
DE PRISE EN CHARGE

52

jours en 2015

DÉLAI DE TRAITEMENT
MOYEN DES DEMANDES
DE REMBOURSEMENT

32

jours en 2015

90 %

des dossiers formation
dématérialisés

ACTIVITÉ INFORMATION-CONSEIL AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

ENTRETIENS-CONSEILS

12 350
en 2015

RÉUNIONS OU ATELIERS ADHÉRENTS

626
en 2015

10 150
participants

ACTIVITÉ INFORMATION-CONSEIL AUPRÈS DES SALARIÉS DE LA BRANCHE

RÉUNIONS OU ATELIERS SALARIÉS

511
en 2015

8 665
participants

SALARIÉS ACCOMPAGNÉS

5 752
dans le cadre
d'entretiens

NOMBRE DE PRESTATIONS DE CONSEIL RH



ACTIVITÉS FORMATION

389 524
départs en formation
en 2015

LA CONFIANCE DES ADHÉRENTS D'UNIFAF ET DE LEURS SALARIÉS AU CŒUR DE NOTRE PROJET



Franco STIVALA
et **Alain CARRÉE**,
respectivement
président et président
adjoint d'Unifaf en 2015

L'année 2015 a parfois été décrite comme celle de tous les tumultes dans le champ de la formation professionnelle. Souvenons-nous, c'était hier: le compte personnel de formation tardait à se mettre en œuvre – les Cassandre condamnaient déjà son échec retentissant, les organismes de formation accusaient des baisses de chiffre d'affaires pouvant dépasser les 50%, les OPCA eux-mêmes tanguaient, incertains de leur collecte. Quant à Unifaf, la longue et parfois difficile négociation d'un accord de Branche sur la formation donnait lieu à des avis répétés de mort annoncée par presse interposée... La mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 a semblé révolutionner un univers pourtant rompu aux réformes à répétition.

Un an plus tard, il nous est permis d'exprimer du soulagement, de la reconnaissance et de la confiance.

Du soulagement d'abord. Après, il est vrai, six mois de flottement durant lesquels les adhérents de l'OPCA – comme l'ensemble des acteurs économiques du pays – ont cherché leurs nouvelles marques, attendu que les décisions se prennent et diffèrent en conséquence leurs investissements formation, le second semestre a vu le redémarrage vigoureux de l'activité. Plus que jamais, les profonds changements qui bouleversent notre secteur dans son organisation, ses contraintes économiques et ses méthodes de travail, nécessitent que les professionnels soient accompagnés dans ces nouveaux chemins par la formation professionnelle. C'est tout le sens de l'ambitieux programme de formation aux mutations économiques et technologiques que nous avons initié en fin d'année grâce à l'appui du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels et qui a reçu en région un accueil favorable

au sein de tous les COPAREF¹. Ce sera l'un de nos projets phares en 2016. Au final, si le nombre de départs en formation est en recul de près de 10% par rapport à l'année 2014, ce sont tout de même près de 390 000 salariés qui auront bénéficié d'une formation en 2015, soit plus de la moitié des effectifs de notre secteur.

De la reconnaissance et de la confiance ensuite. En nous confiant 416 millions d'euros de collecte en 2015 – 3 millions de plus qu'en 2014 – nos adhérents ont signifié leur attachement à Unifaf et à ses services, alors que leur obligation de verser est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle était précédemment. Cette fidélité nous oblige et nous la savons exigeante. Dans un univers en transformation, l'OPCA doit lui aussi s'adapter et répondre à de nouvelles attentes. Les équipes d'Unifaf s'y sont employées tout au long de l'année, en développant – à travers les conventions de services – de nouvelles modalités de relation avec nos adhérents. Notre reconnaissance va également à tous nos partenaires, en région comme au national, qui se saisissent de plus en plus fréquemment de notre capacité à fédérer et créer des ponts entre acteurs du secteur et des politiques d'emploi, pour monter avec nous des projets innovants.

Enfin, nous ne pouvons que nous réjouir de nous être tournés en cette année 2015 vers de nouveaux territoires. Les établissements du secteur implantés en Guadeloupe, Martinique et Guyane sont désormais adhérents de plein droit d'Unifaf et nous avons ouvert début 2016 des bureaux dans chacun de ces trois territoires. Ce sera pour Unifaf un défi passionnant car, nous le savons, les besoins sont importants et les projets portés localement, ambitieux.

¹ Comités paritaires interprofessionnels régionaux pour l'emploi et la formation

L'efficacité d'un OPCA repose sur la confiance de ses partenaires, de ses adhérents, et leurs salariés, et des organisations qui le pilotent. Dans ce contexte, l'année 2015 restera marquée par trois changements majeurs : la mise en œuvre opérationnelle de la loi du 5 mars 2014, la finalisation de l'accord de Branche du 7 mai 2015 relatif à la formation professionnelle et la mise en place de la première campagne de contractualisation.

La première campagne de contractualisation est assurément un succès. Dans un contexte d'incertitudes majeures, l'engagement de chaque collaborateur d'Unifaf auprès de nos adhérents s'est traduit par le maintien d'un niveau de contributions élevé. Les versements volontaires ont ainsi dépassé 135 millions d'euros, positionnant Unifaf comme l'OPCA avec le plus fort montant de versements de confiance. Il s'agit là d'une transformation du modèle économique de l'OPCA, mais aussi de la nature de sa relation avec ses adhérents. Elle est désormais fondée sur un contrat qui garantit à chaque adhérent des contreparties techniques et économiques claires, socle de la mise en œuvre sereine d'une politique de formation.

Pour répondre au mieux aux enjeux de chaque association sur le volet "gestion et financements" et "appui à l'élaboration du Plan de formation", une nouvelle gamme de services est en cours de déploiement. De nouvelles fonctions telles que l'écoute client apparaissent en 2015, renforçant la personnalisation des services. Elles apportent une garantie supplémentaire de performance pour toutes nos associations, quels que soient leur secteur, leur taille ou la nature de leurs missions.

Avec la mise en place du conseil en évolution professionnelle (CEP), cette année est aussi

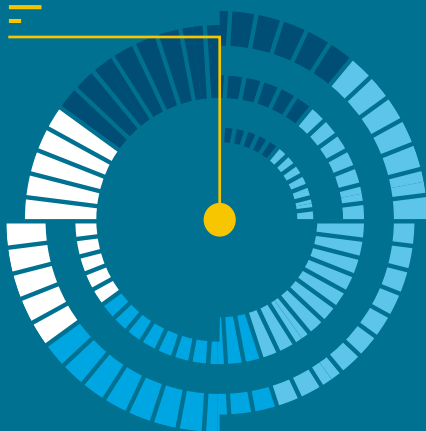
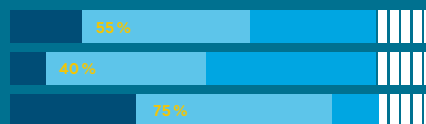
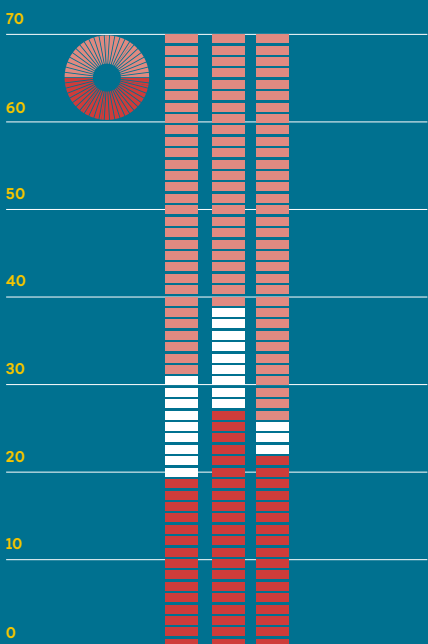
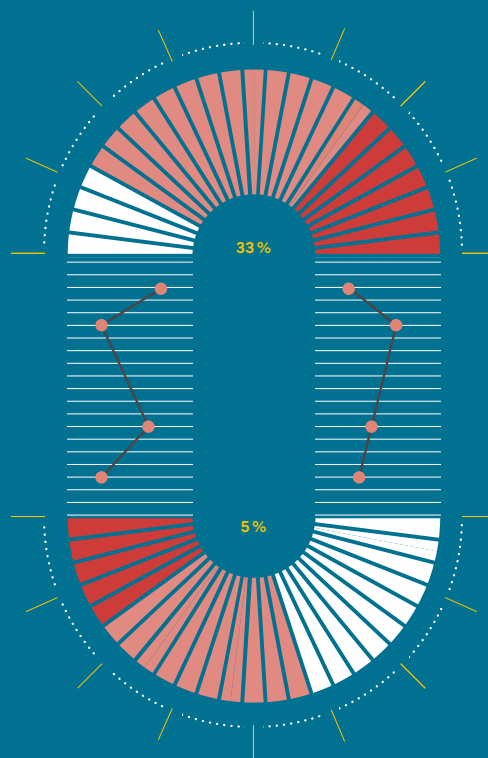
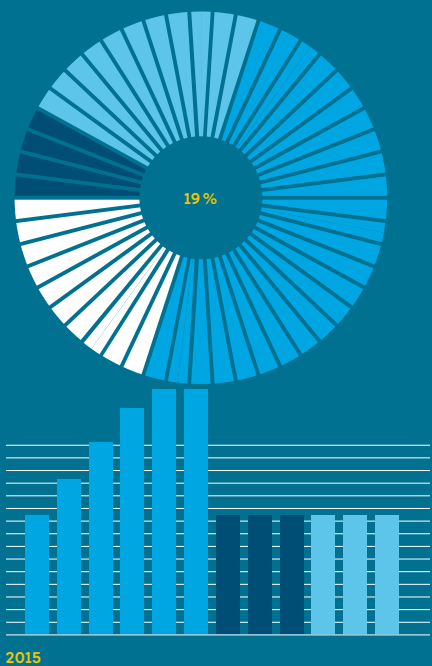
celle de l'élargissement des missions d'Unifaf. Organisée autour de trois niveaux de conseil, cette nouvelle prestation est assurée par des conseillers spécialistes de l'évolution professionnelle répartis sur l'ensemble du territoire national. Plus de 30 000 actes de conseil salarié ont été ainsi réalisés en direction des collaborateurs de nos associations et fondations, mais également vers celles et ceux qui veulent aujourd'hui intégrer notre secteur d'activité. Cette discrète mais véritable réussite, mise en œuvre de façon originale par les équipes d'Unifaf en intervenant directement au sein des établissements par exemple, élargit encore notre périmètre d'action.

Pour réussir cette mutation, Unifaf a réorganisé cette année son réseau de proximité autour de trois métiers clés : le conseil en gestion et financement, le conseil emploi et formation et le conseil en évolution professionnelle. Cette transformation s'inscrit dans la poursuite des travaux engagés en 2014 : capitaliser sur notre implantation de proximité pour renforcer notre présence auprès de nos adhérents par la multiplication des rendez-vous de conseil, augmenter la valeur ajoutée de chacun de nos actes, de l'appui à l'élaboration du Plan de formation en passant par l'optimisation des budgets qui reste l'un des fondements de nos actions. Nous accompagnons ainsi au mieux l'évolution en marche dans notre secteur, tant dans l'organisation de nos associations que dans l'élévation des compétences des 700 000 salariés de notre périmètre, dont plus de la moitié ont pu bénéficier d'une prise en charge financière.

Bien que porteuse de nombreuses incertitudes – conclusion tardive de l'accord de Branche, mise en place de mesures transitoires de gestion – l'année 2015 restera marquée par la confiance indéfectible de nos associations envers leur OPCA. Ce message est aujourd'hui pour moi l'opportunité de vous en remercier.



Jean-Pierre DELFINO,
directeur général
d'Unifaf



A decorative arch graphic composed of a dotted line with short vertical tick marks along its curve, and horizontal lines at the base.

EN
CHIFFRES
PANORAMA
2015

01 LA COLLECTE EN 2015

La collecte d'Unifaf connaît en 2015 une hausse de 0,7%, après celle de 3,2% enregistrée en 2014. En 2015, Unifaf a collecté 416 millions d'euros. Cette stabilisation de la collecte est remarquable dans un contexte marqué par la mise en œuvre des dispositions de la loi du 5 mars 2014 et des accords de Branche, qui a profondément modifié les obligations des organisations en matière de contribution à la formation professionnelle continue.

1 CHIFFRES CLÉS

416 M€

Montant de la collecte

144,5 M€

Part libre et volontaire

92 %

des adhérents ont versé

2% et +

de leur MSB
(masse salariale brute)

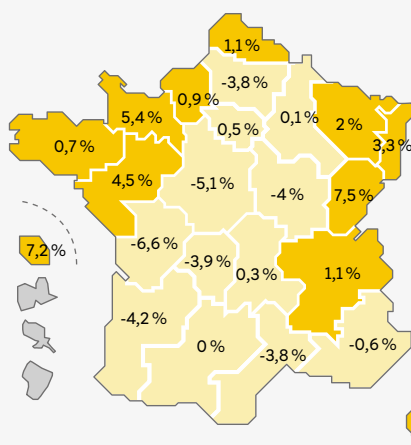
2 LA COLLECTE*

2015

Total (hors CTH)	407,2
Plan légal	176,1
Plan conventionnel	69,1
Part libre et volontaire	144,5

* en millions d'euros, hors contribution pour les travailleurs handicapés d'ESAT hors Antilles-Guyane

3 ÉVOLUTION DE LA COLLECTE ENTRE 2014 ET 2015



+0,7%
Moyenne nationale

La croissance de la collecte s'élève à 0,7% en 2015. Dans 10 régions, la croissance de la collecte est sensiblement supérieure ou égale à la moyenne nationale. Pour la première fois en 2015, Unifaf a collecté en Guadeloupe, Guyane et Martinique.

● Égale ou au-dessus de la moyenne nationale ● En dessous de la moyenne nationale

Les versements de la part libre et volontaire du Plan de formation représentent plus de 144 millions d'euros, soit plus du tiers de la collecte totale d'Unifaf.

Seule contribution à l'assiette inchangée, la collecte du CIF-CDI connaît une croissance de 2,2 % (hors Antilles et Guyane). Cette évolution est vraisemblablement le reflet de la vitalité économique de la Branche qui, malgré de fortes contraintes de financement, continue de se développer.

4 PANORAMA RÉGIONAL*

	Collecte totale (en millions d'euros)	Plan légal	Plan conventionnel	Part libre et volontaire
Alsace	14,27	6,02	2,49	5
Aquitaine	20,54	8,73	3,25	7,27
Auvergne	9,51	4,06	1,5	3,36
Bourgogne	8,77	3,61	1,39	3,21
Bretagne	22,57	9,57	3,39	7,86
Centre	11,1	4,66	1,66	3,95
Champagne-Ardenne	6,2	2,47	0,98	2,28
Franche-Comté	8,4	3,29	1,29	3,3
Languedoc-Roussillon	15,95	6,43	2,57	5,87
Limousin	4,42	1,84	0,71	1,54
Lorraine	16,76	7,09	2,59	6,06
Midi-Pyrénées	21,28	8,66	3,48	7,67
Nord – Pas-de-Calais	31,31	13,18	4,88	10,94
Basse-Normandie	11,09	4,71	1,75	3,79
Haute-Normandie	8,75	3,59	1,39	3,23
Île-de-France	85,89	38,91	14,73	27,25
Pays de la Loire	25,02	10,54	3,96	8,82
Picardie	8,19	3,33	1,51	2,79
Poitou-Charentes	8,31	3,41	1,26	3,03
PACA-Corse	29,45	11,89	5,13	10,64
Rhône-Alpes	41,72	17,39	6,88	14,51
La Réunion	3,46	1,49	0,54	1,24
Guadeloupe	1,47	0,43	0,69	0,27
Guyane	0,94	0,27	0,45	0,19
Martinique	1,32	0,4	0,5	1,33

* hors Antilles-Guyane

02 L'ACTIVITÉ DE FORMATION

Les dépenses de formation en baisse : 389 524 départs en formation ont pu être financés en 2015, pour une dépense totale de près de 332 millions d'euros.

Sur les 193 millions d'euros engagés au titre du Plan de formation, 43,7 millions proviennent des Fonds mutualisés de Branche.

1 CHIFFRES CLÉS

389 524

Nombre de départs en formation

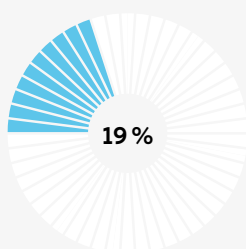
332 M€

Montant des engagements

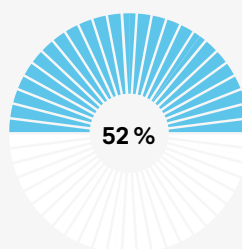
43,7 M€

Engagements des fonds mutualisés du Plan

2 FONDS MUTUALISÉS DANS LE FINANCEMENT...



... des actions "Plan de formation"



... des actions diplômantes "Plan de formation"

En 2015, 19% des dépenses engagées dans le cadre du Plan de formation provenaient des fonds mutualisés de l'OPCA. Les actions diplômantes réalisées dans le cadre du Plan de formation étaient financées à 52% par les fonds mutualisés.

3 L'ACTIVITÉ FORMATION

Engagements (en millions d'euros)*

Départs en formation*

	2015	2014	Évol.	2015	2014	Évol.
Total (hors CTH)	332	401,0	-17,2 %	389 524	432 420	-9,9 %
Total Plan	193	231,0	-16,5 %	377 699	401 539	-5,9 %
Période de pro.	56,0	73,3	-23,6 %	4 427	5 044	-12,2 %
Contrat de pro.	23,7	24,2	-2,1 %	1 743	1 754	-0,6 %
CIF - CDI	38,1	33,5	13,7 %	4 403	3 853	14 %
CIF - CDD	10,6	14,8	-28,4 %	494	675	-27 %
CPF	8,5			371		
DIF	0,8	15,4	-94,8 %	73	12 100	-99 %

(* hors apprentissage et formation des TH d'ESAT)

4 BILAN DE COMPÉTENCES

1670 stagiaires ont bénéficié en 2015 d'un bilan de compétences dans le cadre du CIF (1558 en 2014) pour un montant de 3,15 millions d'euros.

5 PRESTATION RH

314 structures ont bénéficié d'une prestation de conseil RH en 2015 (pour un montant de 1,6 million d'euros) contre 553 en 2014.

Au regard de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2015 et des accords de Branche, 2015 est une année atypique pour Unifaf comme pour la plupart des OPCA. La forte dynamique d'activité au 2^d semestre n'a pu totalement compenser le "trou d'air" enregistré au 1^{er} semestre.

Les départs en CIF ont quant à eux connu une nette augmentation en 2015, qui a notamment profité aux congés pour bilan de compétences en cette année de mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle.

📍 PANORAMA RÉGIONAL*

	Engagements dont...	Engagements (en millions d'euros)			Départs en formation
		Plan	Pro	CIF	
Alsace	10,77	6,31	2,64	1,64	14 869
Aquitaine	17,42	10,72	3,67	2,82	20 558
Auvergne	8,15	4,10	2,79	1,11	7 941
Bourgogne	7,13	4,13	1,71	1,23	7 478
Bretagne	18,17	10,47	3,99	3,21	19 042
Centre	9,13	5,09	2,91	1,03	9 665
Champagne-Ardenne	5,03	2,72	0,96	1,00	6 014
Franche-Comté	7,50	5,06	0,98	0,55	9 316
Languedoc-Roussillon	14,72	8,05	4,29	2,16	17 123
Limousin	4,02	2,10	1,32	0,46	4 920
Lorraine	13,26	7,78	3,58	1,77	16 778
Midi-Pyrénées	16,98	10,72	4,13	1,87	21 631
Nord - Pas-de-Calais	21,25	13,19	3,48	4,20	24 342
Basse-Normandie	8,58	5,02	2,09	1,37	10 513
Haute-Normandie	8,12	4,47	1,61	1,34	7 362
Île-de-France	62,81	37,02	14,19	9,84	73 588
Pays de la Loire	21,62	12,32	4,63	2,88	23 406
Picardie	5,81	3,47	1,32	0,99	6 706
Poitou-Charentes	7,41	3,94	1,54	1,31	7 706
PACA-Corse	25,67	14,64	7,98	2,77	33 528
Rhône-Alpes	33,93	19,07	9,01	4,64	42 130
La Réunion	3,02	1,83	0,69	0,47	3 644
Guadeloupe	0,33	0,24	0,08		364
Guyane	0,35	0,35	0,07		345
Martinique	0,41	0,34	0,01		555

* hors Antilles-Guyane

03 LES FORMATIONS CERTIFIANTES

En 2015, le financement des formations certifiantes est en baisse par rapport à l'année précédente. Près de 15 000 salariés de la Branche se sont engagés dans un parcours visant l'obtention d'une certification par la formation ou la validation d'acquis de l'expérience. Ces formations ont coûté 155 millions d'euros, soit 47 % des dépenses de formation réalisées par Unifaf comme en 2014. La baisse des dépenses en faveur des formations certifiantes est donc strictement proportionnelle à la baisse de l'ensemble des dépenses de formation.

1 CHIFFRES CLÉS

14 932

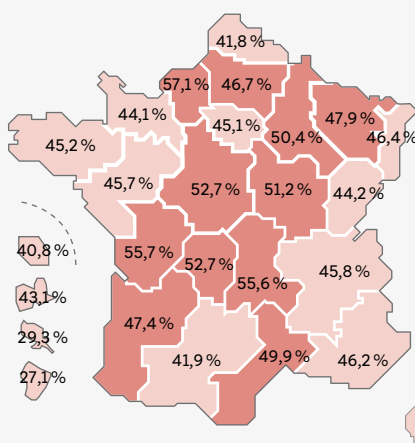
Départs en formation certifiante

Pour une dépense de

155 M€

47% Poids des formations certifiantes dans les dépenses de formation (hors apprentissage et formation des travailleurs handicapés d'ESAT)

2 PART DU CERTIFIANT DANS LES DÉPENSES DE FORMATION PAR RÉGION



Dans 11 régions, la part du certifiant dans les dépenses de formation est sensiblement supérieure à la moyenne nationale. C'est en Haute-Normandie que l'engagement pour le certifiant est le plus élevé.

- **Au-dessus** de la moyenne nationale
- **En dessous** de la moyenne nationale

3 PRINCIPAUX DIPL. FINANCÉS*

	Stagiaires en 2015	Engagements en 2015	Poids du diplôme	Stagiaires en 2014	Engagements en 2014
DEAMP	2 469 ¹	31,6 ¹	▶ 20,4%	2 643 ¹	34,0 ¹
DEME	666 ³	11,1	▶ 7,2%	716	12,4
DEES	446	9,0	▶ 5,8%	474	11,3
DEETS	108	3,5	▶ 2,3%	102	3,1
DEI	154	11,6 ²	▶ 7,5%	209	14,8 ²
DEAS	593	9,4 ³	▶ 6,1%	880 ³	14,2 ³
Cafdes	206	3,4	▶ 2,2%	215	4,0
DCS	93	3,4	▶ 2,2%	124	4,9
Caferuis	776 ²	11,6 ²	▶ 7,5%	942 ²	14,1
DEIS	85	1,5	▶ 1%	130	2,8

¹ ² ³ Classement par nombre de stagiaires ou engagements

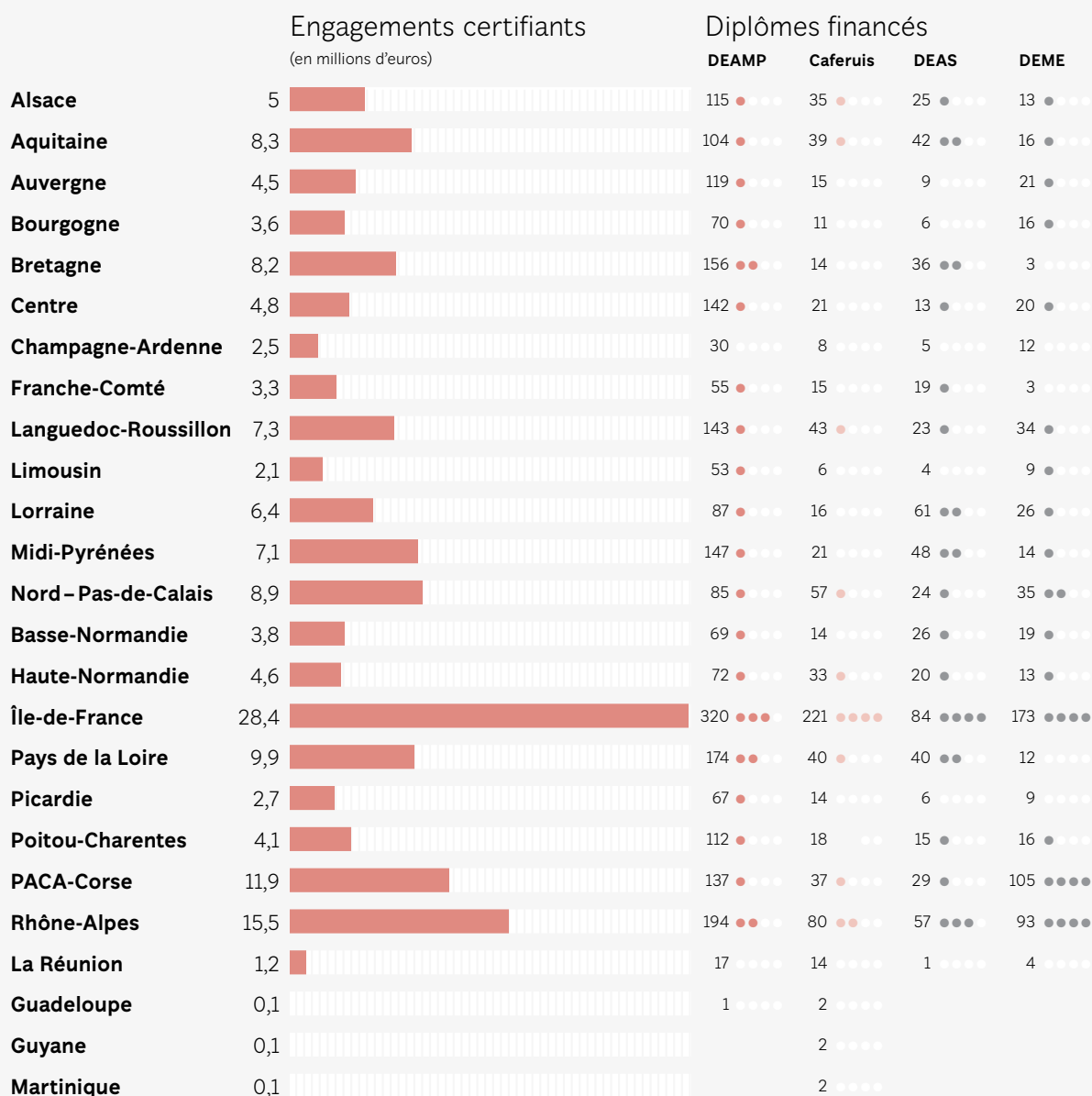
(* hors apprentissage, engagements en millions d'euros)

Les 10 diplômes correspondant aux principaux "cœurs de métier" de la Branche sont préparés par 37 % des stagiaires engagés dans un parcours certifiant et représentent plus de 62 % des dépenses. Leur part est en légère hausse. Quelques tendances :

- le DEAMP confirme sa place de premier diplôme financé par la Branche. Son financement représente plus d'un euro sur cinq consacré à la qualification ;
- le financement des formations sanitaires (DEAS, DEI, DCS) est en forte baisse. C'est pour le DEAS une première après trois années de hausse des dépenses.

Dans 48 % des cas, les formations certifiantes sont financées à l'initiative de l'employeur pour les salariés déjà en poste (plan et période de professionnalisation). Dans un peu plus d'un cas sur cinq, le projet est à la seule initiative du salarié (congé individuel de formation).

4 PANORAMA RÉGIONAL – FORMATIONS CERTIFIANTES*



* hors Antilles-Guyane

04 LA FORMATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

❶ CHIFFRES CLÉS

9,5 M€

Contribution volontaire

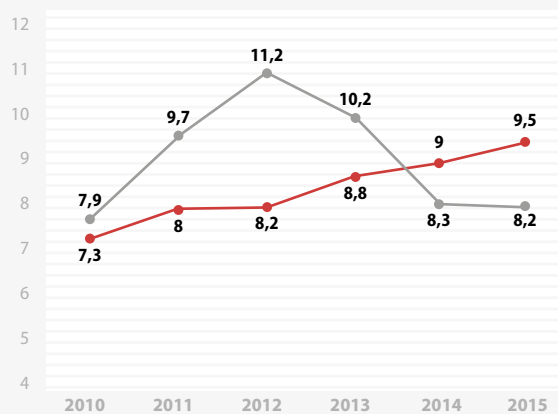
8,2 M€

Montant des engagements

31 470

Nombre de départs en formation

❷ ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS ET DÉPENSES DE FORMATION (en millions d'euros)

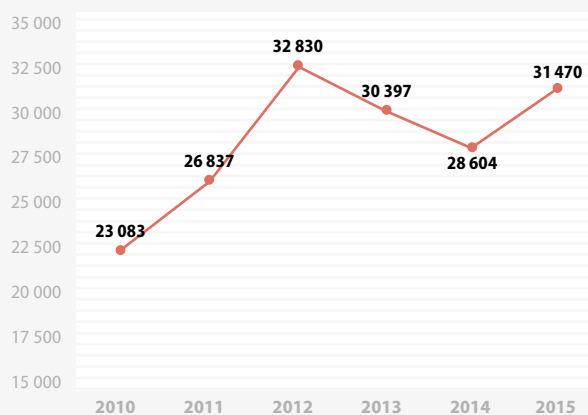


Entre 2014 et 2015, les contributions volontaires à Unifaf ont connu une augmentation de 6,2%. À l'inverse, les dépenses de formation sont en baisse de 1,2%.

Collecte

Engagements

❸ ÉVOLUTION DES DÉPARTS EN FORMATION



Entre 2014 et 2015, le nombre de départs en formation est en hausse de 10% et s'établit à 31 470.

Stagiaires

La contribution versée au titre de la formation des travailleurs handicapés des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) fait l'objet d'une convention entre Unifaf et l'État. Pour trois euros collectés, l'État en reverse deux aux ESAT. Cette contribution atteint en 2015 un niveau record de 9,5 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

Après des années de fortes dépenses, les réserves constituées sur ce dispositif sont épuisées. Les dépenses de formation ont donc cessé de s'établir à un niveau supérieur à la collecte. Elles se stabilisent en 2015 à 8,2 millions d'euros (-1,3 %). Dans un contexte pourtant peu favorable, le nombre de départs en formation est quant à lui à la hausse (+10 %) avec plus de 31 000 bénéficiaires.

4 PANORAMA RÉGIONAL – FORMATION DES TH*

	Contribution (en milliers d'euros)	Engagements (en milliers d'euros)	Nombre de stagiaires
Alsace	287,3	164,6	491
Aquitaine	444,3	392,3	1884
Auvergne	209	193,8	888
Bourgogne	230,5	223,4	792
Bretagne	519,2	352,9	1843
Centre	413,7	404,5	1169
Champagne-Ardenne	284	300,9	977
Franche-Comté	217,4	221,8	639
Languedoc-Roussillon	394,8	361,9	1778
Limousin	151,6	93,1	597
Lorraine	378,7	304,6	1167
Midi-Pyrénées	479,4	371,3	1387
Nord – Pas-de-Calais	983,3	925,7	3645
Basse-Normandie	382,1	282,1	1131
Haute-Normandie	206,3	100	454
Île-de-France	1236,4	766,8	3464
Pays de la Loire	390,4	297,9	1212
Picardie	288,6	221,4	700
Poitou-Charentes	276,3	231,1	689
PACA-Corse	606,3	628,1	2097
Rhône-Alpes	984,2	1049,5	4298
La Réunion	45,1	67,5	129
Guadeloupe	47	11,5	38
Guyane	13,8	-	-
Martinique	44,2	0,5	1

* hors Antilles-Guyane

05 LES ACTIONS COLLECTIVES

1 CHIFFRES CLÉS

12 659

Nombre de salariés bénéficiaires

2 966

Nombre d'établissements bénéficiaires

7,2 M€

Budget du Fonds d'intervention mobilisé

2 LES THÉMATIQUES D' ACTIONS COLLECTIVES



- 48 % ● Accompagnements des usagers
- 19 % ● Pratiques professionnelles
- 14 % ● Management, formation
- 8 % ● Santé au travail
- 8 % ● Environnement professionnel et culture juridique
- 4 % ● Encadrants ESAT

Près de la moitié des stagiaires ont suivi une formation tournée vers l'utilisateur, son bien-être, la connaissance des pathologies.

3 TYPE D' ACTIONS

TYPE D' ACTIONS	Nombre de projets	Nombre de groupes	Établissements concernés	Nombre de stagiaires
Actions collectives	383	895	2 566	9 483
Actions collectives TH	76	276	265	2 698
Actions coordonnées	13	41	135	478
Total général	472	1 212	2 966	12 659

1. Les actions collectives (nationales ou à l'initiative des délégations régionales paritaires), ont réuni 9 483 stagiaires.

2. Les actions collectives à destination des travailleurs handicapés d'ESAT ont réuni 2 698 stagiaires.

3. Les actions coordonnées, actions collectives financées par le Plan de formation des adhérents, ont réuni 478 stagiaires.

En 2015, les actions collectives d'Unifaf ont réuni plus de 12 000 stagiaires. Il s'agit en majorité de professionnels de l'accompagnement, de l'insertion et des soins intervenant directement auprès des usagers. Fortement concernés par des thématiques telles que l'organisation du travail et l'évolution du secteur, les membres des équipes de direction des établissements ont représenté une part non négligeable des stagiaires.

Les bénéficiaires d'actions collectives reflètent toujours la grande diversité – d'activités, de tailles – des adhérents d'Unifaf. L'évolution des connaissances sur les publics accueillis (les troubles psychiques, l'autisme...) et les modes d'accompagnement ont particulièrement concerné le champ de la personne handicapée, dont était issue la moitié des stagiaires.

4 PANORAMA RÉGIONAL – ACTIONS COLLECTIVES*

	Nombre de groupes	Établissements concernés	Nombre de stagiaires
Alsace	34	75	334
Aquitaine	71	197	665
Auvergne	32	63	312
Bourgogne	55	126	566
Bretagne	62	115	607
Centre	24	41	212
Champagne-Ardenne	53	91	476
Franche-Comté	73	142	685
Languedoc-Roussillon	86	253	1058
Limousin	22	57	572
Lorraine	45	117	392
Midi-Pyrénées	107	266	1095
Nord – Pas-de-Calais	59	193	651
Basse-Normandie	41	72	330
Haute-Normandie	20	81	227
Île-de-France	72	257	807
Pays de la Loire	55	134	441
Picardie	30	75	298
Poitou-Charentes	81	193	803
PACA-Corse	96	204	739
Rhône-Alpes	81	186	1230
La Réunion	13	28	159

* hors Antilles-Guyane

VOTRE SERVICE RÉGIONAL UNIFAF

Alsace

Espace Européen de l'Entreprise
19, avenue de l'Europe • 67 300 Schiltigheim
Adr. postale : BP 80018
67013 Strasbourg cedex
Tél. : 03 90 22 22 30 • Fax : 03 88 83 29 19
alsace@unifaf.fr

Aquitaine

Les Bureaux du Lac 1 – Bât. 2
6, rue Théodore Blanc • 33520 Bruges
Tél. : 05 56 00 85 10 • Fax : 05 56 79 03 71
aquitaine@unifaf.fr

Auvergne

Immeuble@number one • Parc Technologique
de la Pardieu • 9, allée Evariste Galois
63170 Aubière
Tél. : 04 73 28 57 40 • Fax : 04 73 28 57 45
auvergne@unifaf.fr

Basse-Normandie

23 rue Fred Scamaroni
14052 Caen Cedex 4
Tél. : 02 31 15 65 00
basse-normandie@unifaf.fr

Bourgogne

59, avenue Roland Carraz • CS 70141
21304 Chenove cedex
Tél. : 03 80 30 84 46 • Fax : 03 80 58 90 28
bourgogne@unifaf.fr

Bretagne

39, rue du Capitaine Maignan
CS 64436 • 35044 Rennes cedex
Tél. : 02 23 44 04 40 • Fax : 02 23 44 04 49
bretagne@unifaf.fr

Centre

3/5, bd de Verdun • BP 11704
45007 Orléans cedex 1
Tél. : 02 38 42 08 44 • Fax : 02 38 62 06 08
centre@unifaf.fr

Champagne-Ardenne

8, rue du Port de Marne
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 65 81 49 • Fax : 03 26 64 53 02
champagne-ardenne@unifaf.fr

Franche-Comté

Îlots des Montboucons
1, rue François-André Vincent
25000 Besançon
Tél. : 03 81 88 21 40 • Fax : 03 81 53 40 22
franche-comte@unifaf.fr

Haute-Normandie

52, rue Victor Hugo • 27000 Évreux
Tél. : 02 32 31 25 23 • Fax : 02 32 33 70 59
haute-normandie@unifaf.fr

Île-de-France

40, rue Gabriel Crieé • CS 70001
92247 Malakoff cedex
Tél. : 01 46 00 41 29 • Fax : 01 46 00 41 21
ile-de-france@unifaf.fr

Île de la Réunion

7 boulevard du Chaudron • Immeuble Triton
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 56 79 19 • Fax : 02 62 56 79 11
ile.reunion@unifaf.fr

Languedoc-Roussillon

420, allée Henry II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 92 07 64 • Fax : 04 67 58 35 29
languedoc-roussillon@unifaf.fr

Limousin

25, bd Victor Hugo • 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 32 00 • Fax : 05 55 10 32 09
limousin@unifaf.fr

Lorraine

2/4, rue Jacques Villiermaux
Médiaparc • 54000 Nancy
Tél. : 03 83 57 63 27 • Fax : 03 83 57 59 40
lorraine@unifaf.fr

Midi-Pyrénées

Les Berges du Lac – Bât. B
rue du Colombier • BP 47694
31 676 Labege Cedex
Tél. : 05 34 31 34 60 • Fax : 05 34 31 34 89
midi-pyrenees@unifaf.fr

Nord – Pas-de-Calais

22, rue du Quai • 59043 Lille cedex
Tél. : 03 20 30 36 90 • Fax : 03 20 30 36 99
nord-pas-de-calais@unifaf.fr

PACAC

Tour Méditerranée • 65, av. Jules Cantini
13298 Marseille Cedex 20
Tél. : 04 91 14 05 40 • Fax : 04 91 91 93 38
pacac@unifaf.fr

Pays de la Loire

1, rue Marguerite Thibert • CS 30225
44202 Nantes Cedex 2
Tél. : 02 40 89 03 43 • Fax : 02 40 89 97 50
pays-de-la-loire@unifaf.fr

Picardie

11, rue Vanmarcke • 80000 Amiens
Tél. : 03 22 22 34 90 • Fax : 03 22 22 34 99
picardie@unifaf.fr

Poitou-Charentes

Parc de l'Ébaupin • 3, rue de l'Angélique
BP 98311 Bessines • 79043 Niort cedex 9
Tél. : 05 49 77 11 33 • Fax : 05 49 77 11 39
poitou-charentes@unifaf.fr

Rhône-Alpes

Immeuble le Président
74, bd du 11 Novembre • CS 50039
69626 Villeurbanne Cedex
Tél. : 04 72 07 45 30 • Fax : 04 78 28 63 84
rhone-alpes@unifaf.fr

Guyane

Locaux de la délégation ANFH Guyane,
Résidence MAN'CIA,
1897 Route de Montjoly,
97354 Remire-Montjoly
Tél. : 06 94 12 60 94
Guyane@unifaf.fr

Martinique

SIPAM
Immeuble le Glycéria
1490 Chemin Glycéria
97232 Lamentin
Tél. : 05 96 60 74 17
martinique@unifaf.fr

Guadeloupe

Immeuble AGIPSAH
Zone Artisanale de Dugazon de Bourgogne
97139 Abymes
Tél. : 0590 84 15 69
guadeloupe@unifaf.fr

SIÈGE NATIONAL

31, rue Anatole France
92 309 Levallois-Perret cedex
Tél.: 01 49 68 10 10 • Fax: 01 49 68 10 39
unifaf@unifaf.fr • www.unifaf.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.UNIFAF.FR
ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

